



23-24 Novembre
**Responsabilité, transparence
et accès à l'information**

CONFERENCE ANNUELLE ET ASSEMBLEE GENERALE 2013 DU CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

Bruxelles (Belgique), 23-24 novembre 2013

Lieu de la conférence

La conférence se tiendra au centre de congrès Le Square à Bruxelles. Il est situé au cœur de Bruxelles au Mont des Arts à proximité des Archives générales de Belgique et la Bibliothèque royale.

La séance d'ouverture et les séances plénières, ainsi que l'assemblée générale, se tiendront dans le hall Copper. Les séances parallèles se tiendront dans le hall Copper et les salles Arc et 300.

Plus d'information sur le site internet du Square à

<http://www.square-brussels.com/>

Principales dates de la conférence

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2013

La séance d'ouverture se tiendra dans le hall Copper du Square le samedi 23 novembre à 9h.

L'assemblée générale de 2013 se tiendra le samedi 23 novembre de 16h30 à 18h00.

Le programme est en ligne sur le site de l'ICA www.ica.org

Qui peut participer ?

Tous les membres de l'ICA de toutes les catégories sont cordialement invités à participer à la première conférence annuelle.

Si vous n'êtes pas encore membre, c'est le moment d'y songer. Renseignez-vous sur notre site à

<http://www.ica.org/joignez> ou écrivez à members@ica.org

Interprétation simultanée

Des services d'interprétation seront disponibles en anglais, espagnol et français.

Communication de l'ICA sur la conférence

ICA publiera des informations et mises à jour via sa liste de diffusion électronique ICA-L, son bulletin électronique et son site internet.

Termes et conditions générales d'inscription

Ces conditions concernent chaque participant à la conférence annuelle de l'ICA, 23-24 novembre 2013 à Bruxelles (appelée plus bas « AC 2013 »).

Inscription en ligne à AC 2013

Les dates limites d'inscription sont les suivantes :

- 30 septembre 2013 (minuit heure de Bruxelles) : fin de l'inscription anticipée au tarif spécial
- 21 novembre 2013 (minuit heure de Bruxelles) : fin de l'inscription en ligne
- A compter du 22 novembre 2013 : inscription sur place seulement

Seules les inscriptions complètes seront acceptées. Le montant des frais d'inscription appliqué est fonction de la date de réception de l'inscription. Les inscriptions ne seront confirmées qu'après réception du paiement complet. Chaque participant recevra une confirmation électronique de son inscription.

Si la capacité maximum de participants est atteinte, les organisateurs créeront une liste d'attente.

Frais d'inscription (21% de TVA belge inclus)

	Tarif spécial avant le 30 septembre 2013	Avant le 21 novembre 2013	Sur place à partir du 22 novembre 2013
2 jours de conférence	400 euros	450 euros	500 euros
2 jours de conférence (SEULEMENT pour les membres de catégorie A payant moins de 500 euros de cotisation annuelle)	350 euros	400 euros	450 euros
Etudiant	150 euros	150 euros	150 euros
1 jour de conférence	200 euros	250 euros	300 euros

Les frais d'inscription pour les 2 jours de conférence (étudiant inclus) comprennent :

1. Accès à toutes les séances
2. 4 pauses et 2 déjeuners
3. Réception de la soirée du 23 novembre
4. Documentation de la conférence
5. Accès à tout espace d'exposition ou aux séances « poster », le cas échéant

Les frais d'inscription pour 1 jour de conférence comprennent :

1. Accès aux séances du jour d'inscription
2. 2 pauses et 1 déjeuner
3. Documentation de la conférence
4. Accès à tout espace d'exposition ou aux séances « poster » du jour, le cas échéant

Tous les membres de l'ICA sont invités à s'inscrire aux tarifs publiés – assurez-vous d'indiquer votre numéro de membre ICA et le code invitation indiqués sur la lettre d'invitation au moment de l'inscription.

Si vous êtes membre du personnel d'une institution ou association qui est membre de l'ICA, veuillez contacter votre institution ou association pour connaître le numéro de membre.

Ce numéro devra être indiqué au moment de l'inscription.

Les membres qui ne connaissent pas leur numéro de membre peuvent contacter members@ica.org

Pour pouvoir vous inscrire au tarif étudiant, vous devez pouvoir montrer un justificatif d'une université ou d'une école supérieure valide au moment de l'inscription et de l'AC 2013. Ce document devra être téléchargé au moment de l'inscription en ligne

Pour vous inscrire en qualité de représentant de médias, veuillez contacter MCI Brussels à ICA2013@mci-group.com. Aucun frais d'inscription ne sont demandés pour les représentants des médias mais ils doivent pouvoir présenter une carte de presse valide.

Inscription de groupe

Des inscriptions de groupes de 10 participants chacun donnent droit à une réduction de 10% sur chaque inscription. Pour ces inscriptions, veuillez contacter MCI Brussels à ICA2013@mci-group.com

Hébergement

MCI Bruxelles (pour le secrétariat de l'ICA) a réservé des chambres à un tarif préférentiel pour votre séjour pendant la conférence. Pour être certain d'en bénéficier, il est recommandé de faire les réservations bien avant la date limite du 31 octobre 2013.

Après cette date, bien que MCI Bruxelles fera de son mieux pour aider les participants dans leurs réservations dans les hôtels au cas par cas, ils ne pourront pas garantir le même tarif ou les mêmes offres d'hébergement.

Politiques d'annulation d'hébergement

Toute modification de réservation doit être envoyée par écrit à ica2013@mci-group.com. Tout changement dépendra de la disponibilité et volonté de l'hôtel. MCI Bruxelles se réserve le droit d'accepter ou de refuser un changement en fonction de la disponibilité de l'hôtel.

Dans le cas où les changements ne sont pas faits selon les règles définies ici, les participants seront directement et complètement responsables pour les frais ou changements imposés.

En cas de changement des dates d'arrivée ou de départ, MCI Bruxelles se réserve le droit d'appliquer les conditions d'annulation ci-dessous :

- Annulation reçue jusqu'au 31 octobre inclus : AUCUN frais
- Annulation reçue entre le 1^{er} novembre et la date d'arrivée AU MEME TITRE que l'absence le jour prévu d'arrivée à l'hôtel : le cout d'une nuit sera compté

Documentation

La documentation est incluse dans les frais d'inscription. Elle sera remise sur place au comptoir d'inscription.

Méthodes de paiement acceptées

1. Cartes de crédit

Les cartes de crédit Visa, MasterCard/EuroCard et American Express sont acceptées.

Les cartes seront débitées en euros (EUR). Les frais d'inscription comprennent le taux de TVA belge de 21 %.

2. Virement bancaire

Bénéficiaire du compte : MCI Benelux S.A., Avenue de Tervueren 300, 1150 Brussels, Belgium

Détails du compte : ING W.S.P. Chien Vert, Avenue Charles Thielemans, 44 B, B-1150

Bruxelles, Belgique

BIC: BBRUBEBB - IBAN: BE55 3101 9761 3944

Veillez noter que les paiements par virement ne seront acceptés que jusqu'au 8 novembre. Après cette date, seuls les paiements par cartes de crédit seront acceptés.

Tous les paiements doivent être reçus avant le début de la conférence. Les participants qui n'auront pas réglés seront priés de payer sur place ou d'apporter une preuve de paiement.

Confirmation d'inscription/reçu de paiement

Une lettre de confirmation et de reçu de paiement sera envoyée par email une fois que le secrétariat d'AC 2013 aura reçu l'inscription complète et le paiement intégral correspondant.

Indiquez bien votre adresse email au moment de l'inscription.

Lettre d'invitation

Les personnes qui ont besoin d'une lettre officielle d'invitation peuvent la demander au moment de l'inscription en ligne. Cette lettre d'invitation n'engage aucunement financièrement les organisateurs d'AC 2013. Toutes les dépenses induites par la participation à AC 2013 sont de la seule responsabilité des participants. La lettre d'invitation pour les visas sera envoyée uniquement après réception du paiement.

Visa

Il est de la seule responsabilité des participants de s'occuper de l'obtention de leur visa. Les participants sont invités à consulter l'ambassade, le consulat ou le représentant consulaire belge le plus proche pour savoir s'ils ont besoin d'un visa et les conditions d'octroi.

Plus d'information peut être trouvée sur le site du Ministère des Affaires étrangères belges à <http://diplomatie.belgium.be/>

Dans le cas d'une inscription déjà payée, les frais réduits de 50 EUR pour couvrir des frais de gestion seront remboursés aux personnes qui pourront prouver qu'elles ont demandé à temps un visa mais qu'il leur aura été refusé, en s'adressant au secretariat de AC 2013.

Certificat de participation

Un certificat de participation pourra être retiré sur place.

Politiques d'annulation d'inscription

Les annulations doivent être reçues par écrit et envoyées au secrétariat d'AC 2013 par email à MCI Benelux S.A. at ICA2013@mci-group.com

Le courrier doit contenir toute l'information nécessaire pour permettre le remboursement.

Les frais suivants seront appliqués si l'annulation par écrit est reçue

- Avant le 1^{er} septembre 2103 : 50 €
- Avant le 1^{er} octobre 2103 : 100 €
- Avant le 1^{er} novembre 2103 50% du montant payé à l'inscription sera remboursé
- Aucun remboursement ne sera consenti pour des annulations reçues après le 1^{er} novembre 2013

50 € de frais de gestion seront comptés pour la reprise d'une inscription déjà effectuée par une autre personne.

Reprise d'une inscription par une autre personne

50 € de frais de gestion seront comptés pour la reprise d'une inscription déjà effectuée par une autre personne. Les demandes de changement de noms ne seront acceptées que si reçues par email avant la date limite d'inscription en ligne en indiquant clairement le nouveau et l'ancien nom. Après la date limite d'inscription en ligne (21 novembre 2013), tout changement de nom sera traité sur place.

Badge perdu

Les badges doivent être portés pendant toute la durée d'AC 2013. Seul le port du badge permettra l'accès à toutes les activités de la conférence. Si un participant perd ou oublie son badge, 20 euros de frais lui seront comptés pour la fourniture d'un nouveau badge. Dès réception du nouveau badge, l'ancien ne sera plus valide.

Modification du programme d'AC 2013

Les organisateurs de la conférence se réservent le droit de modifier le programme qui est publié à titre d'indication.



23-24 Novembre

Responsabilité, transparence et accès à l'information

Annulation de l'AC 2013

Dans le cas où AC 2013 ne pouvait se tenir ou devait être reportée pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs (Force Majeure) ou pour des événements qui ne peuvent être imputés à une faute volontaire ou une négligence grave des organisateurs de la conférence, l'ICA ne peut être considéré comme responsables par les participants pour tous dommages, dépenses ou pertes, tels que des frais de transport, d'hébergement, frais financiers, etc.

Dans ces circonstances, ICA se réserve le droit de garder la totalité des frais d'inscription et de l'utiliser pour un autre événement, ou de rembourser les participants après déduction des dépenses déjà effectuées pour l'organisation de la conférence et qui n'auraient pas été recouvrées d'autres tiers.

MCI-Brussels est l'organisateur professionnel de conférences engagé par l'ICA pour la conférence annuelle de l'ICA de 2013 et l'assemblée générale de l'ICA les 23 et 24 novembre 2013 à Bruxelles au Square.

Pour toute question concernant votre inscription, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la conférence (via MCI Bruxelles) à ica2013@mci-group.com.